

Réunion d'information



Le Puy-en-Velay
24 avril 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie



Sommaire

- ❑ Les rencontres précédentes
- ❑ Les travaux de terrassements
- ❑ Les conditions de circulation
- ❑ L'organisation du chantier
- ❑ Le dispositif de communication
- ❑ Les contacts



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les rencontres précédentes

Présentation des travaux de terrassement les 15 et 16 janvier 2014

- 1 réunion publique pour les commerçants de la zone de Corsac
- 1 réunion publique pour les riverains et habitants de Brives-Charensac
- 1 réunion publique pour les riverains et habitants des communes du Puy-en-Velay et de Cussac-sur-Loire



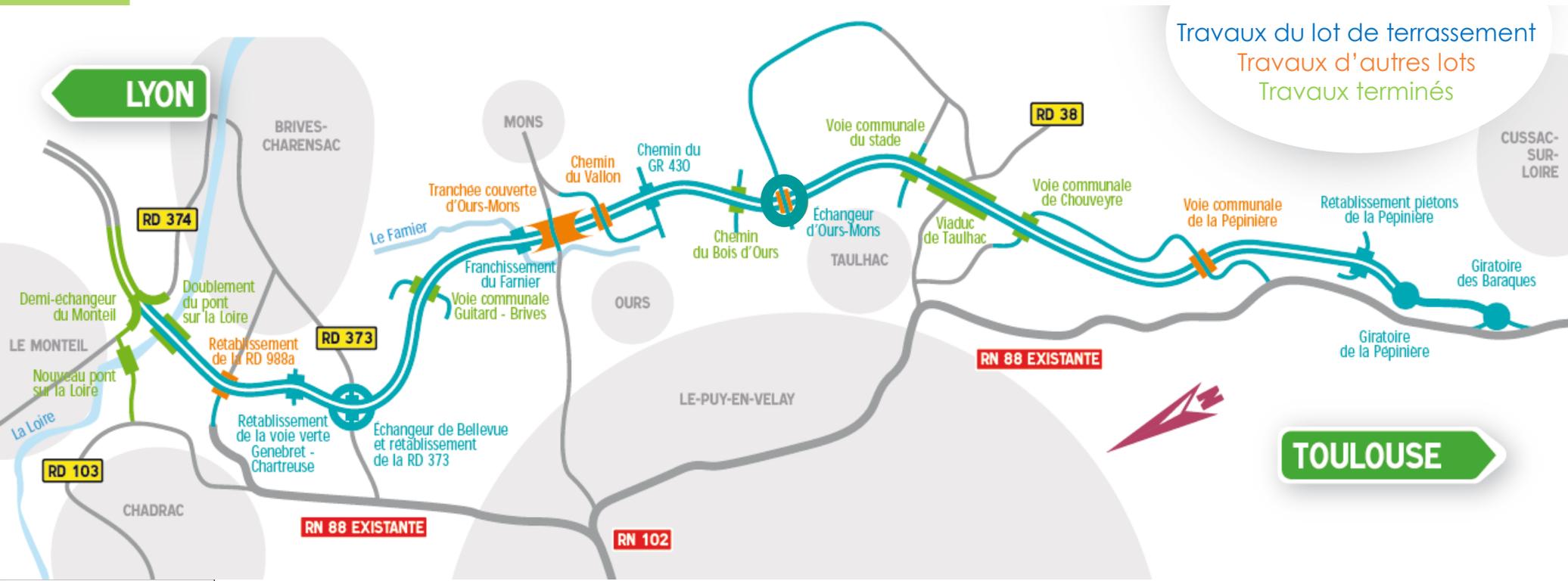
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassements



Travaux du lot de terrassement
Travaux d'autres lots
Travaux terminés



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassements

A partir de fin avril 2014 et pour 2 ans

- **Les terrassements entre la Loire et Les Baraques** (2,4 millions de m³)
- **La construction de 6 murs de soutènement essentiellement dans les secteurs de Bellevue et de la Pépinière**
- **La construction de 4 rétablissements non routiers** (1 ouvrage hydraulique et 3 ouvrages piétonniers)
- **La construction du passage inférieur de l'échangeur de Bellevue**
- **La construction du réseau d'assainissement** (y compris 7 bassins)
- **La réalisation de la couche de forme**

Montant des travaux ~ 48 M €



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassements

En parallèle les travaux suivants seront réalisés dans d'autres lots connexes, ou par d'autres maîtres d'ouvrage :

- L'ouvrage de la Chartreuse à Brives-Charensac
- Le passage supérieur du Chemin du Vallon à Ours
- Le passage supérieur de l'échangeur d'Ours-Mons
- Le rétablissement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage d'autres concessionnaires (EDF, Télécom...)
- Le réaménagement de l'ancienne décharge à la Pépinière sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassements

Les impacts

- **Les fermetures de voies et la mise en place de déviations** (point développé ci-après)
- **Les plages horaires du chantier** : 7h00 / 20h00, hors opérations particulières organisées de nuit à Chartreuse (sur RD 988a) et à Bellevue (sur RD 373) pour limiter la gêne
- **Les nuisances et les mesures pour les limiter :**
 - Le bruit : strict respect des plages horaires
 - La poussière : arrosage des pistes du chantier par temps sec prolongé
 - Les vibrations (liées au minage ou au compactage) : respect des plages horaires
- **Cas particulier des agriculteurs** (chemins d'accès aux parcelles agricoles...)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les travaux de terrassements

Les impacts

→ Circulation et stationnement des engins de chantier dans l'emprise des travaux

→ Les approvisionnements :

→ les « petits » approvisionnements (ferraillages, béton) se feront par la voirie secondaire, à l'instar de ce qui a été fait pour les ouvrages déjà réalisés.

→ Les « gros » approvisionnements (matériaux granulaires de terrassements) s'effectueront par la RN88 aux extrémités du chantier et par la RD38 et la ZA de Taulhac.

RAPPEL : L'accès au chantier est strictement interdit au public.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les conditions de circulation

→ **Les voies fermées** (uniquement sur la commune du Puy-en-Velay)

→ VC de Guitard à Brives

→ CR du Vallon

→ CR du GR 430

→ VC de la Garde d'Ours

→ VC de Taulhac à la Pépinière, jusqu'à la mise en service du PS de la Pépinière

→ CR de la Pépinière



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les conditions de circulation

→ Les voies faisant l'objet de quelques alternats ou quelques coupures de nuit

→ RN88 côté Nord (secteur de Chartreuse), Commune de Brives-Charensac

→ RD 373 – avenue des Belges, Communes du Puy-en-Velay et de Brives-Charensac

→ RN 88 côté Sud (secteur du raccordement des Baraques), commune de Cussac-sur-Loire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les conditions de circulation

→ Les voies rétablies et maintenues sous circulation (uniquement sur la commune du Puy-en-Velay)

→ Voie communale d'Ours-Mons

→ CR du Bois d'Ours

→ VC du stade

→ VC de Chouveyre



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les réunions par quartiers

Des réunions de proximité à destination des riverains auront lieu en juin dans les quartiers concernés par les travaux :

→ Secteur de Chartreuse / Genebret / Bellevue

→ Secteur de Guitard / Farnier

→ Secteur d'Ours / Mons

→ Secteur de Taulhac

→ Secteur de La Pépinière / Les Baraques



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'organisation du chantier

Le chantier TOAAS (Terrassement-Ouvrages d'Art-Assainissement-Soutènement) a été confié à l'entreprise RAZEL-BEC filiale du groupe FAYAT



→ RAZEL-BEC c'est :

- Un groupe de BTP multi-métiers intervenant en France et en Afrique
- 810 Millions d'Euros de Chiffre d'Affaires
- 5 800 collaborateurs dans le monde



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

L'organisation du chantier

Pour le chantier de la RN 88,  met en place :

- Une base travaux principale à Cussac-sur-Loire
- Une base travaux secondaire sur la Z.I. de Chassende, commune du Puy-en-Velay
- 80 engins de terrassement dont 3 pelles de 80 à 100 Tonnes
- Jusqu'à 200 collaborateurs travaillant sur le chantier



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'organisation du chantier

Quelques engins prévus sur le site



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

L'organisation du chantier

Quelques engins prévus sur le site



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'organisation du chantier

Ouvrages d'art et soutènement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



L'organisation du chantier

Le planning général 2014

→ Les principaux sites de terrassements et leur durée :

- Mai – août 2014 : Chartreuse
- Juin – octobre 2014 : les Reliades
- Juin 2014 – avril 2015 : la Garde d'Ours
- Juillet 2014 – avril 2015 : Bellevue, Chassende/Farnier et La Pépinière

→ Les murs de soutènement

- Juin – octobre 2014 : 2 murs contre la voie SNCF au-dessus de Ste Marie
- Octobre - décembre 2014 : Bellevue
- Septembre 2014 – janvier 2015 : La Pépinière

→ Ouvrages d'art

- Juin 2014 – mars 2015 : Ouvrage de franchissement de la RD 373
- Août – septembre 2014 : Rétablissement Farnier et Voie verte à Genebret
- Novembre – décembre 2014 : Rétablissement GR 430



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Le dispositif de communication

La ligne **ALLO CHANTIER** : 0 805 69 68 43

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Appel gratuit depuis un poste fixe

Le site internet : www.rn88-lepuyenvelay.fr

L'expo itinérante dans les mairies

Le journal d'information du chantier à venir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Les contacts

Le représentant du maîtrise d'ouvrage :

M. Eric SEPTAUBRE (DREAL Auvergne)

04 73 43 16 76

Le représentant de la maîtrise d'oeuvre :

M. Xavier CHEILLETZ (DIR Massif Central)

04 71 07 06 10

Le représentant de l'entreprise Razel-Bec :

M. Stéphane ROQUES

04 71 01 13 40



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE



Réunion d'information



Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie